

Code de conduite

La Société statistique du Canada (SSC) s'engage à offrir une atmosphère dans laquelle le respect personnel et la croissance intellectuelle sont valorisés et où la libre expression et l'échange d'idées sont encouragés. Conformément à cet engagement, la politique de la SSC est que tous les participants aux activités de la SSC bénéficient d'un environnement inclusif, libre de tout harcèlement, de toutes représailles et de toute discrimination illégale. La SSC vise à accueillir et à soutenir les personnes de toutes origines et identités. Cela inclut, mais n'est pas limité, aux membres de toute race, ethnicité, culture, origine nationale, statut d'immigration, classe sociale et économique, niveau d'éducation, sexe, orientation sexuelle, identité et expression de genre, âge, taille, statut familial, croyance politique, religion et capacité mentale et physique.

Tous les participants – y compris, mais sans s'y limiter, les participants, les statisticiens, les étudiants, les invités inscrits, le personnel, les contractants et les exposants – à tout congrès ou autre activité de la SSC - qu'elle soit officielle ou non – acceptent de respecter toutes les règles et conditions des activités. Votre inscription ou votre participation à tout événement de la SSC indique que vous acceptez de vous conformer à cette politique et à ses conditions.

Comportement attendu

- Modélisez et soutenez les normes de respect professionnel nécessaires pour promouvoir les conditions d'un échange sain d'idées scientifiques.
- Parlez et conduisez-vous de manière professionnelle ; n'insultez pas et ne dénigrez pas les autres participants.
- Soyez conscient des structures hiérarchiques au sein de la communauté de la SSC, en particulier de l'existence de différences de pouvoir marquées entre les statisticiens débutants et chevronnés – sachant que la crainte de représailles de la part des statisticiens confirmés peut décourager les statisticiens débutants d'exprimer leur malaise, de repousser des avances malvenues et de signaler des violations de la politique de conduite.
- Soyez sensible au langage corporel et aux autres signaux non verbaux et réagissez avec respect.

Comportements inacceptables

- Menaces ou propos violents dirigés contre une autre personne
- Plaisanteries et langage discriminatoires
- Inclusion de matériel inutile sexuellement explicite, violent ou autrement sensible dans les présentations
- Publication (ou menace de publication) non autorisée d'informations permettant d'identifier d'autres personnes sur Internet, y compris sur les sites de réseaux sociaux
- Insultes personnelles, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui incluent des termes racistes, sexistes, homophobes ou xénophobes
- Sollicitation malvenue d'une intimité émotionnelle ou physique, telle que des avances sexuelles, des propositions, des flirts sexuels, des attouchements à caractère sexuel et des

gestes ou commentaires graphiques concernant le sexe ou la tenue vestimentaire, le corps ou les activités sexuelles d'une autre personne

- Promotion, encouragement ou rejet de la gravité de l'un des comportements ci-dessus.

Les commanditaires sont également soumis au code de conduite. En particulier, les commanditaires ne doivent pas utiliser d'images, d'activités ou d'autres matériels à caractère sexuel, ni créer un environnement sexualisé.

Si vous êtes victime de harcèlement, si vous remarquez que quelqu'un d'autre est victime de harcèlement ou si vous avez d'autres inquiétudes liées à la violation du code de conduite de la SSC, veuillez suivre les procédures décrites dans le document *Processus relatif à la lutte contre le harcèlement et la discrimination*, disponible à l'adresse [LES POLITIQUES ET PROCÉDURES](#).

Si un participant se livre à un comportement de harcèlement lors d'un congrès de la SSC, les organisateurs du congrès peuvent prendre toute mesure qu'ils jugent appropriée, y compris l'avertissement du contrevenant ou son expulsion du congrès sans remboursement. Les participants à qui il est demandé de mettre fin à tout comportement de harcèlement sont tenus de s'y conformer immédiatement.

Nous attendons des participants qu'ils respectent ces règles dans toutes les activités de la SSC, y compris dans leurs interactions avec le personnel de la SSC, sur les lieux du congrès et des ateliers, et lors des événements sociaux liés au congrès, afin que tous les participants puissent profiter d'un échange d'idées intéressant dans un cadre accueillant.

La politique de lutte contre le harcèlement et la discrimination de la SSC peut être consultée à l'adresse suivante : [LES POLITIQUES ET PROCÉDURES](#).